



Conférence de l'ACPR du 16 juin 2016

« La qualité des données et la robustesse des systèmes d'information : un défi pour les secteurs de la banque et de l'assurance »

Discours de conclusion de Sandrine LEMERY, première secrétaire générale adjointe de l'ACPR

Bonsoir à tous,

Quelques mots rapides pour conclure cet après-midi.

Quelques-uns parmi vous disposez en banque ou en assurance de systèmes d'information robustes. Vous produisez quasi automatiquement dans les délais des données fiables.

D'autres, parmi vous n'avez pas encore une politique formalisée de qualité des données.

Mais tous, vous avez encore des progrès à faire pour améliorer la qualité de vos données et la sécurité de vos systèmes d'information et l'intégrer dans la stratégie de votre entreprise.

Pourquoi ?

Tout d'abord parce que c'est une question vitale pour vous et pour la stabilité financière : l'ouverture croissante des systèmes d'information s'accompagne d'une montée considérable des menaces de toutes sortes. Les cyber-attaques, le rançonnement ou encore la mise sous contrainte d'employés de l'entreprise, pour leur extorquer des codes. Qui parmi vous se sent totalement à l'abri de telles menaces?

C'est également primordial pour vos clients et le service que vous leur offrez, qui doit être sûr, rapide, précis.

C'est aussi une nécessité de marché. Vous devez vous assurer que votre activité vos risques et leur mesure sont bien reflétés par les chiffres. Les données et les analyses qu'elles permettent sont des éléments fondamentaux à votre pilotage. Elles vous permettent de lutter avec vos concurrents qui cherchent à conquérir et garder les mêmes clients que vous.

Dernière raison. C'est également l'attente des superviseurs et de l'ACPR en particulier. L'information que vous nous transmettez nous permet d'apprécier votre situation et ceci n'est possible que si les données collectées sont de qualité. Cette information nous permet également de mener des analyses transversales, françaises, européennes ou par ligne de métier et d'analyser votre situation par rapport à celle de vos pairs.

J'ajouterai d'ailleurs que toutes les réglementations, qu'elles soient prudentielles ou de protection de la clientèle, vous poussent à collecter de meilleures données sur vos clients et sur vos risques.

Comment pouvez-vous inscrire cette amélioration de la qualité des données et de la sécurité des systèmes d'information dans la stratégie de l'entreprise ?

Les présentations de cet après-midi vous ont donné quelques clés et ont pointé les principaux points d'attention du superviseur

J'en rappellerai 2 :

Un premier en matière de sécurité des systèmes d'information :

Le plus haut niveau de l'exécutif doit s'emparer de ce sujet. Il doit allouer les moyens nécessaires. À la détection des risques et à leur traitement et définir et gérer sa tolérance à ce type de risque.

Deuxième point sur la qualité des données :

Vous devez mettre en place une gouvernance de la donnée, qui dépasse les différents silos de l'entreprise. L'automatisation de la production des données reste le moyen le plus efficace pour en garantir la fiabilité et la traçabilité. Et cette qualité des données doit se traduire envers nous ACPR par des remises fiables, complètes et dans les délais.

Vous l'avez compris : nous comptons sur vous pour améliorer la qualité de vos données et la sécurité de vos systèmes d'information et pour en faire un des éléments clés dans la stratégie de votre entreprise.

Vous avez une mission essentielle au sein de votre entreprise. J'espère que cette après-midi vous a donné des moyens supplémentaires pour en convaincre l'ensemble de votre direction générale et de votre conseil d'administration et pour la mettre en œuvre.